

LE MONDE ILLUSTRÉ

1ère année, No 19.—Samedi, 13 septembre 1884
Bureaux : 25, rue St-Gabriel, Montréal.

LE No. 5 CENTS.

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00.



LE LIEUTENANT A. W. GREELY, chef de l'expédition américaine au pôle Nord.



LORD RAYLEIGH, président de l'Association pour l'avancement des Sciences.



LE COMMANDANT FOURNIER, négociateur du traité de Tien-Tsin.

LE MONDE ILLUSTRE.

Montréal, 13 septembre 1884

SOMMAIRE

TEXTE : ENTRE-NOUS, par Léon Ledieu. — Notre journal — Notes et impressions. — Déclaration, par Carlos. — La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Navery. — Nos gravures : Le Bent, Greely ; Lord Rayleigh ; Le commandant Fournier. — Nos primes. — Récréations en famille : Enigme, charade, rébus. — Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Le Bent, A.-W. Greely, chef de l'expédition américaine au pôle Nord ; Lord Rayleigh, président de l'Association pour l'avancement des sciences ; Le commandant Fournier, négociateur du traité de Tientsin. — Montréal : Carré Victoria ; Place d'Armes ; Le collège McGill ; Le port ; Pont Victoria. — Gravure du feuilleton.

ENTRE-NOUS

Le choléra, après s'être heurté en France contre le dévouement des médecins et des sœurs de charité, ainsi que contre les excellentes mesures hygiéniques prises par les autorités locales, s'en est allé en Italie où il fait sa moisson en toute sûreté.

En toute sûreté, dis-je, car ces Italiens, qui sont gens peu soigneux de leur nature et semblent ignorer les premiers principes de l'hygiène, viennent dès l'apparition des premiers cas de la terrible maladie, de donner au monde le plus triste spectacle en venant en aide pour ainsi dire eux-mêmes au choléra.

Dans plusieurs villes, il est impossible ou presque impossible aux médecins de remplir leurs devoirs, et dès que l'un d'eux sort pour aller soigner un malade, la populace l'attaque, le poursuit et le menace de mort. On les accuse d'empoisonner les malheureux atteints par la maladie ou de provoquer l'extension de l'épidémie.

Si un étranger s'aventure dans leur ville, on le chasse comme une bête fauve, on le traque partout, on le frappe—on en a même tué.

Enfin, tout le monde perd la tête, et malgré tous les conseils qu'on leur donne, les Italiens continuent de plus belle à manger melons, fruits verts, etc., à boire de l'eau glacée, et meurent comme des mouches.

* *

On se plaint tous les jours de l'émigration canadienne ; on ne cesse de répéter sur tous les tons qu'il est inutile d'aller chercher si loin ce que nous avons près de nous, la terre, du travail, et par conséquent le pain d'abord, et plus tard, à force d'énergie, l'aïssance sinon la fortune.

On dit tous les jours dans les journaux, dans les réunions publiques, dans les familles même : "Si vous avez de bons bras et du courage, allez au nord, à l'ouest, il y a là des bois et des prairies qui attendent le défricheur, il y en a de quoi nourrir des millions de personnes. Vous y serez libres et vous y vivrez tranquilles."

Tout cela, vous le savez aussi bien que moi, mais voici du nouveau : Un Anglais, un général qui s'est rendu célèbre en Angleterre par la prise du Fort Garry, un enfoncéur de portes ouvertes, veut nous enlever six cents compatriotes d'un seul coup.

Notez qu'il précise bien qu'il lui faut surtout des Canadiens-français, forts, solides, habitués aux rudes travaux des bois, pouvant ramer sans repos du matin au soir, durs à la fatigue, sobres, etc.

Le dessus du panier, quoi !

Et savez-vous où il veut les conduire, ces braves gens qui aiment tant l'air pur des forêts, si nécessaires à leurs larges poumons, qui revoient toujours avec plaisir la neige et les longs hivers, parce qu'ils supportent facilement les plus grands froids et les plus rudes tempêtes ?

Il veut tout simplement les emmener en plein désert de sable, dans un pays où un arbre est une rareté et où on n'a jamais de neige ni de glace.

C'est dans un climat énervant, sous un soleil de plomb qu'il veut mener ces enfants du nord.

* *

Plusieurs personnes connaissant l'Égypte — car c'est là la terre promise du général Wolseley — n'hésitent pas à dire que ce serait un meurtre pur et simple.

Les dernières nouvelles disent que le recrutement se fait difficilement, et je vous avoue que j'en suis

très heureux, car toute cette affaire ne me dit rien qui vaille.

Plusieurs journaux se sont évertués à trouver dans la demande du général Wolseley un témoignage rendu aux qualités de notre race, d'aucuns même ont dit : "Quel honneur on nous fait !" Merci de l'honneur ; on sait comment l'ex-commandant des forces militaires du Canada a rendu justice aux Canadiens lors de l'expédition de la Rivière-Rouge, qu'il commandait, et on sait à quoi s'en tenir sur ce point.

Non, la question se réduit à ceci : il faut des bataillons, on en cherche au Canada et on offre quarante piastres par mois, c'est à prendre ou à laisser. Eh bien ! on choisit et on laisse.

Ce n'est pas une question militaire pour nous, c'est une simple affaire d'argent qui serait trop à notre désavantage et, comme le dit le *World*, il est complètement inutile pour nous d'aller faire là-bas l'office de simples domestiques de l'armée anglaise.

* *

M. Eno, l'illustre banquier américain, a un de ses compatriotes, un concitoyen même, de la haute société de New-York, qui se trouve à peu près dans la même position que celle où il était lui-même il y a quelques mois.

Je dis à peu près, car il y a cette différence que cet autre *dude*, très *pschutt*, a fait une partie de ses mauvais coups en Canada.

Ce gentilhomme, fils du Dr de Wolf, célèbre médecin de New-York, après s'être rendu coupable de bigamie, est venu à Montréal avec sa femme numéro deux, une actrice, est descendu à l'hôtel Windsor, et, après avoir épuisé son escarcelle, a eu recours à des moyens peu délicats pour subvenir aux frais de sa coûteuse existence. Il a commis des faux, a été arrêté et se trouve actuellement à l'hôtel Payette, où il est couché, nourri et blanchi aux frais du gouvernement.

Comme Eno, ce monsieur de Wolf compte sur son papa pour le tirer d'affaire, mais jusqu'à présent l'auteur des jours de ce cascadeur ne semble pas disposé à s'occuper de son héritier. On dit même qu'en apprenant son arrestation il aurait dit qu'il ne voulait s'occuper ni d'un mauvais fils ni de sa victime.

Nous verrons comment se terminera ce scandale.

* *

Une autre affaire qui a fait assez de bruit à Montréal, pendant la semaine dernière, c'est la fuite d'un employé bien connu du monde élégant anglais, un nommé Howe, commis d'un courtier de la rue Saint-François-Xavier.

Cet employé, profitant de la maladie de son patron, s'est livré à quelques virements de fonds tout à son avantage, et commençait à mener la vie à grandes guides, jetant l'argent par les fenêtres, quand des amis du courtier, remarquant ce train de vie peu en rapport avec les modestes appointements d'un simple commis, crurent devoir demander un état des livres.

Howe, pressentant que tout allait se découvrir, prit la poudre d'escampette et doit se promener quelque part dans la grande république, notre voisine.

C'est ainsi qu'on fait échange de filous, on nous envoie de Wolf, nous expédions Howe.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Allons, vite, une bonne révision de la loi d'extradition et chacun gardera ses gredins chez lui.

* *

L'expose, tu exposes, il expose, nous exposons, etc., etc., vous savez la suite et vous pouvez conjuguer tout le verbe.

Où, tout le monde expose : qui le produit de son industrie, qui son chien, qui ses carottes, qui ses fleurs ; enfin, on n'entend parler que d'expositions de toutes sortes.

Nous avons l'exposition universelle, l'exposition d'horticulture, l'exposition des chiens, l'exposition de Caughnawaga, etc.

Vous n'attendez pas un compte-rendu, cela est évident, les journaux quotidiens vous ont tenu au courant de tout, et du reste vous êtes allés probablement vous même visiter le palais de crystal, c'est pourquoi je vous en parle comme si vous aviez tout vu.

Comment trouvez-vous les statues d'Ezechias et de Jérémie, de notre artiste Hébert ?

Superbes, n'est-ce pas ?

Je vous en ai déjà parlé, je les ai vues depuis

longtemps dans son atelier, j'ai vu le sculpteur à l'œuvre fouillant le bloc d'où il a fait sortir les deux prophètes, et c'était merveille que de voir la main de l'artiste obéir à son inspiration, creuser, tailler le bois et l'animer et le faire vivre.

* *

A côté de M. Hébert, vous remarquez le nom d'un autre exposant, celui de M. Laperle, un de ses élèves en train de devenir maître lui-même.

Ces exemples d'artistes, qui se sont formés chez nous, portent en eux-mêmes leur enseignement : c'est que nous devons étudier la sculpture, le dessin, la gravure, l'architecture, etc., ces arts sérieux pour lesquels les Canadiens ont tant de dispositions et qui offrent tant d'avenir.

Les classes du soir établies à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sorel, etc., par la Chambre des Arts et Manufactures, devraient compter quatre fois plus d'élèves qu'il n'y en a d'ordinaire.

L'enseignement est gratuit, les cours sont organisés d'une manière parfaite, et il ne faut aux jeunes gens qu'un peu de courage et aux parents un peu d'énergie pour persuader leurs enfants d'assister ces leçons.

Espérons qu'il y aura progrès cette année.

* *

Une rumeur étrange fait le tour du monde en ce moment, rumeur invraisemblable au premier abord, mais qui semble tous les jours prendre plus de corps et qui pourrait bien devenir une réalité.

C'est d'abord une ombre légère,
Un petit bruit rasant la terre.

Puis les dépêches se succèdent, et on en arrive à admettre que la chose aurait rien d'extraordinaire.

Cette ombre, ce petit bruit, cette rumeur, cette nouvelle, c'est une alliance entre ces ennemis mortels, la France et l'Allemagne.

Bismark, avant de s'endormir du dernier sommeil, voudrait faire de l'Allemagne une puissance maritime.

Mais elle n'a que deux ports ; comment faire !

Vous connaissez la prière du Normand ? "Mon Dieu, dit-il, je ne vous demande pas de propriétés, faites seulement que mon voisin en ait."

Le malin sait qu'il trouvera toujours le moyen de s'en annexer une partie.

Le voisin, dans le cas qui nous occupe, c'est la Hollande, dont le roi va mourir, et son héritier étant mort, la couronne menace de tomber de lance en quenouille, aussi le chancelier de fer a-t-il l'œil sur les beaux ports qui feraient si bien son affaire.

Pour en arriver à ses fins, il a déjà réussi, d'une manière aussi extraordinaire qu'habile, à monter la tête à la France contre l'Angleterre, qui a intérêt à ne pas laisser l'Allemagne devenir puissante sur mer.

Le prix de cette alliance n'est pas encore fixé, mais je crois que jamais la France n'en voudra entendre parler d'une manière sérieuse sans qu'on lui rende l'Alsace et la Lorraine.

Pendant qu'on négocie secrètement, les points noirs s'accroissent.

* *

La question chinoise est le grand sujet de discussion de tous les pays ; la France, la Russie, l'Allemagne l'Angleterre, tout le monde s'en occupe, et nous même nous nous y intéressons non-seulement parce que notre mère patrie est en guerre avec la Chine, mais parce qu'il s'agit pour nous d'un grave problème social qui a déjà été agité, discuté chez nos voisins.

C'est à propos de l'immigration des fils du céleste empire dans la Colombie Anglaise.

L'affaire a même pris des proportions telles que le gouvernement s'en est ému, et qu'une commission a été nommée pour arriver à donner une réponse à ce point d'interrogation qui se dresse gros d'apprehensions, sinon de dangers : Devons-nous permettre aux Chinois de s'établir chez nous ?

L'hon. M. Chapleau, qui arrive des Montagnes Rocheuses et qui a pris part aux travaux de la commission, est d'avis que pour le moment il n'est pas nécessaire de recourir à un ostracisme de la race aux yeux bridés, et qu'au contraire les bras de John Chinaman nous sont indispensables pour aider au développement de certaines industries.

L'hon. secrétaire d'Etat dit qu'on aurait tort de croire que les Chinois sont tous des mangeurs d'opium, et que, si beaucoup d'entre eux s'abrutissent avec cette drogue, on doit constater que chez les

autres peuples le whisky arrive au même résultat. Il n'y a donc sous ce rapport qu'une différence de goût.

Ils sont déjà au nombre de douze à quinze mille dans la Colombie Anglaise, et jusqu'à présent on n'a jamais eu à se plaindre d'eux d'une manière sérieuse. Ce sont de bons ouvriers, ils font d'excellents domestiques, vivent de peu, sont très économes et se soumettent aux lois du pays.

Cette opinion est partagée paraît-il par la commission tout entière, et il est probable qu'on ne s'opposera pas à leur établissement dans le pays.

Tout cela est parfait, mais je ne crois pas que ces étrangers soient cependant des immigrants bien propres à faire du bien à notre pays.

Les différences de race, de sang, de type, d'habitudes, de religion, etc., en feront toujours une secte à part et s'opposeront à une fusion.

De plus, quand on constate que nombre de compatriotes s'expatrient pour aller gagner leur vie ailleurs, on ne comprend pas trop que l'on permette à ces douze mille chinois, qui gagnent environ vingt-cinq piastres par mois, d'enlever au pays chaque année une somme de trois cent soixante mille piastres, dont la plus grande partie passe la mer et va en Chine pour ne plus revenir.

Enfin, on verra à quoi aboutira cette expérience.

* * *

Ce n'est pas de ce côté seulement que le Canada cherche à développer son industrie et son commerce.

A l'autre extrémité de notre pays, au Labrador, une commission d'ingénieurs se disperse en ce moment pour recueillir des renseignements et faire des observations dont le but est de constater s'il est possible de se rendre dans la baie d'Hudson pendant trois ou quatre mois de l'année et, dans le cas affirmatif, pour établir une ligne directe entre l'Europe et les ports de cette mer, qui seraient reliés alors par chemin de fer au Manitoba et au Nord-Ouest.

Le *Neptune*, qui est parti d'Halifax le 22 juillet, dépose sur la côte, aux points désignés, les observateurs et des provisions pour l'hiver.

Il y aura sept stations, dans chacune desquelles se trouveront un observateur, son assistant, un pêcheur et un esquimau. Leur travail consistera en observations météorologiques qui seront prises de quatre heures en quatre heures.

Ces hommes resteront trois ans dans leur lieu d'exil volontaire. Au bout de ce temps on aura une moyenne d'observations suffisante pour décider la question de navigabilité de la route de la baie d'Hudson.

Les avantages qui résulteraient de l'établissement d'une ligne de vapeurs reliant directement le Nord-Ouest à l'Europe, sont assez évidents pour comprendre l'intérêt que l'on porte à cette expédition.

LÉON LEDIEU.

NOTRE JOURNAL

Pour répondre aux demandes d'un grand nombre de nos abonnés, nous avons commencé la publication de logoglyphes, charades, anagrammes, etc., etc., sous le titre de : "Récréations en famille," et pour compléter cette innovation, nous donnerons toutes les semaines un Rébus, que l'on trouvera au commencement de la première colonne de la huitième page.

NOTES ET IMPRESSIONS

Les vrais savants sont polis, parce qu'ils savent ce qu'on se doit réciproquement, et ils sont modestes, parce que la connaissance de ce qui leur manque les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont.

J. J. ROUSSEAU.

L'âme de l'enfant n'est pas un clavier muet dont chaque note ne doit vibrer qu'à son tour ; l'activité propre de l'esprit et l'expérience y font résonner de bonne heure et ensemble des accents nombreux et variés.

CH. GIDEL.

Les superstitions meurent longtemps avant de disparaître, comme les feuilles du chêne qui ne tombent que lorsque de nouvelles les remplacent.

On n'acquiert la vérité qu'au prix d'un long et pénible labeur. Mais souvent une sérieuse réflexion de quelques moments vaut l'expérience de toute une vie.

DÉCLARATION

Raoul (se promène avec agitation à travers le salon et chantonne).—Amour sacré de la patrie, taratata... Si vous croyez que je vais dire qui j'ose aimer, boum... boum...

La comtesse.—Dieu ! quels mélanges d'harmonies diverses, mon ami.

Raoul (va à la fenêtre et bat le rappel sur les carreaux).—Rataplân, rataplân.

La comtesse.—Qu'avez-vous donc à vous agiter ainsi. Asseyez-vous, vous êtes agaçant.

Raoul (après un long silence).—Comtesse...

La comtesse (sans quitter des yeux la tapisserie à laquelle elle travaille).—Mon ami...

Raoul.—Je vous adore...

La comtesse.—Passez-moi mes ciseaux, je vous prie.

Raoul.—Voici...

La comtesse.—Et puis cherchez-moi ma laine bleue.

Raoul (maugréant).—Votre laine bleue, votre laine bleue... Enfin ! la voilà.

La comtesse.—Et puis, voyez donc...

Raoul.—Quoi encore ?

La comtesse.—Rien, mon ami, rien.

Raoul.—Ah ! c'est heureux ! (chantonnant) boum, boum, taratata...

La comtesse.—Que chantez-vous encore là ?

Raoul (sans répondre).—Zing tata boum...

La comtesse.—Mon ami, savez-vous que je vous trouve peu aimable aujourd'hui ?

Raoul (éclatant).—Comment voulez-vous que je sois aimable ? Je vous parle, je vous dis que je vous adore et vous me répondez froidement : "Passez-moi mes ciseaux, je vous prie."

La comtesse.—Qu'aurait-il fallu vous répondre ?

Raoul.—Hé ! Le sais-je ?

La comtesse.—Eh bien ! je ne le sais pas davantage... à moins de...

Raoul.—Il fallait répondre ce que vous pensiez...

La comtesse.—De votre déclaration ?

Raoul.—Oui.

La comtesse.—Ce que j'en pense ?... Voyons donc ? Ah ! je pense qu'elle est ridicule.

Raoul.—Ridicule ! Le mot est un peu fort, madame, et de plus il peut m'étonner de votre part... Car enfin, vous n'avez pas toujours été, ce me semble, dans les sentiments d'aujourd'hui...

La comtesse.—Ah ! nous y voilà !

Raoul.—Oui, madame, nous y voilà ! Prétendez-vous que jadis, durant le mois que vous passâtes aux bains de mer, vous trouviez mes aveux... ridicules ?

La comtesse.—Vos aveux ? M'en avez-vous jamais faits alors ?

Raoul.—Non, mais vous devinez que je vous aimais sans que j'eusse besoin de vous le dire, et comme vous ne me repoussiez point, comme je ne vous paraissais pas anti-athique...

La comtesse.—Vous avez cru que je vous adorais... Ah ! ah ! ah !

Raoul.—Eh bien, oui ! Mais si je l'ai cru, c'est que toute votre attitude m'y autorisait.

La comtesse.—Tiens ! Comment cela ?

Raoul.—Ne préférez-vous pas ma compagnie à celle des autres hommes ? Ne m'invitez-vous pas souvent chez vous ? Ne faisons-nous pas ensemble des promenades ? Ne...

La comtesse.—Et toutes ces remarques vous ont amené à cette conclusion lumineuse que je vous aimais ?

Raoul.—Dam !

La comtesse.—Voilà un "dam !" exquis de modestie. Eh bien, mon cher, malgré toute votre perspicacité, vous vous êtes trompé cette fois.

Raoul.—Je me suis trompé, soit ! Vous ne m'aimez pas ; voilà qui est conclu, prouvé, réglé, admis.

La comtesse.—Pas encore trop, si j'en juge par votre colère...

Raoul.—Si, si, vous n'avez aucun penchant pour moi, c'est clair... Mais alors daignerez-vous m'expliquer pourquoi vous semblez m'attirer vers vous, pourquoi vous faisiez naître entre nous une telle intimité, jadis, à la mer ?

La comtesse.—Oh ! c'est bien simple : parce que je m'ennuyais.

Raoul.—Parce que vous vous ennuyiez ?... Et vous osez me dire cela avec ce cynisme... Ainsi, madame au bout de deux jours à bâillé dans sa villa, elle a trouvé le spectacle de l'océan insipide, les plaisirs de la digue monotones, et elle s'est alors demandé entre deux soupis : "Que pourrais-je donc

faire pour me distraire ?" Et puis tout à coup vous avez trouvé : "Tiens ! si je prenais comme passe-temps, comme Polichinelle, le jeune Raoul ? Si je l'enlaçais peu à peu, si je me faisais adorer de lui. Le voir avec ses mines, ses plaintes, ses aveux d'amoureux transi, ne serait-ce pas bien amusant ?" Et vous avez mis à exécution votre projet. Méchamment, vous vous êtes jouée de moi, vous avez voulu me rendre fou de passion.—Et vous y êtes parvenue, madame.—Vous vous êtes moquée de moi un moment et puis vous m'avez rejeté. Vous m'avez broyé le cœur, fait souffrir cruellement, mais vous avez trouvé une distraction joyeuse. Et lorsque j'avoue mon amour, vous me répondez comme tantôt : — "Passez-moi mes ciseaux," ou comme à présent : — "Je m'ennuyais, voilà tout !"

La comtesse.—Bravo ! Je ne vous savais pas si éloquent. Dites-moi, Raoul, vous avez bien fini vos récriminations ? Alors, à mon tour de parler. Je serai peut-être moins brillante que vous, mais aussi je serai moins emportée, et mon histoire aura la froideur d'un apologue.

Un jour, une belle veuve se trouvant seule, sans amies, au bord de la mer, dans un banal château appelé villa, se dit, après quelques jours de solitude et d'ennui, qu'elle devrait chercher des distractions. Mais lesquelles ? Comme vous disiez si bien, les plaisirs de la digue semblaient monotones à la belle veuve, les connaissances de table d'hôte et de station balnéaire lui répugnaient, et deux ou trois tentatives qu'elle fit pour s'amuser la rendirent encore plus triste. Enfin, elle avisa un jeune prince, suffisamment beau de sa personne, un peu plus spirituel que ses semblables, de plus, avait été grand ami de son mari, et assez honnête homme pour ne point penser à trahir cette amitié. Aussi, la belle veuve ayant réfléchi à toutes ces circonstances, appela le jeune prince auprès d'elle, lui demandant : "Voulez-vous me tenir compagnie, cher prince, voulez-vous être mon ami ?" Et le prince répondit : "Comment donc, belle dame, c'est trop d'honneur que vous me faites et j'accepte avec infiniment de plaisir." Ainsi fut-il conclu, et pendant quelques semaines tout se passa dans les règles communes. Mais voilà qu'un jour la noble dame s'aperçut qu'elle s'était trompée en supposant au prince plus d'esprit et d'honnêteté qu'aux autres en général. Bientôt sa situation d'ami ne lui suffit plus, il voulut changer de rôle, non par amour, mais par amour-propre, et, prenant ses désirs pour des réalités, il pensa que la belle dame était prête à devenir sa femme.

Raoul.—Comtesse !...

La comtesse.—Voyons, n'est-ce pas ainsi ? Vous me disiez tantôt que je broyais votre cœur ; vous avez mal prononcé : c'était votre orgueil que je foulais aux pieds. Vous ne m'aimez pas, mais ma chute vous aurait rendu fier. Ah ! Tenez, je vous vois, vous et vos camarades. D'abord vous êtes très satisfait, très heureux d'avoir été choisi par moi comme ami et, quand l'on émet sur nos relations une réflexion à double entente, vous me défendez contre les médisants. Puis, peu à peu vos compagnons deviennent plus moqueurs, plus pressants. Ils rient de votre discrétion, ils vous en félicitent. Alors vous songez que vous seriez bien malavisé de détruire cette légende qui vous fait tant d'honneur. Vous ne vous défendez pas contre les insinuations et les calomnies, bientôt même vous les accueillez en souriant malicieusement. Et vos camarades, quand ils parlent de la comtesse, se disent avec des clignements d'yeux et des hochements de tête : "Ce Raoul ! quel vainqueur !" Ensuite, il ne vous suffit même plus qu'on vous croit mon futur, il faut que vous le soyez, et c'est ainsi qu'un beau jour vous me déclarez à brûle-point : "Comtesse, je vous adore."

Raoul.—Madame, la raillerie est cruelle, et...

La comtesse.—Allons, la leçon n'a pas profité, je le vois. Au lieu de reconnaître vos torts et de me tendre amicalement la main, vous arrivez de nouveau avec vos phrases ampoulées. Vous ne vous résignez pas à immoler votre orgueil à notre affection. C'est bien ; séparons-nous jusqu'à ce que vous soyez devenu plus raisonnable. Adieu, monsieur.

Raoul.—Adieu, madame. (Il sort.)

La comtesse (seule).—Mon Dieu que les hommes sont bêtes et entêtés.

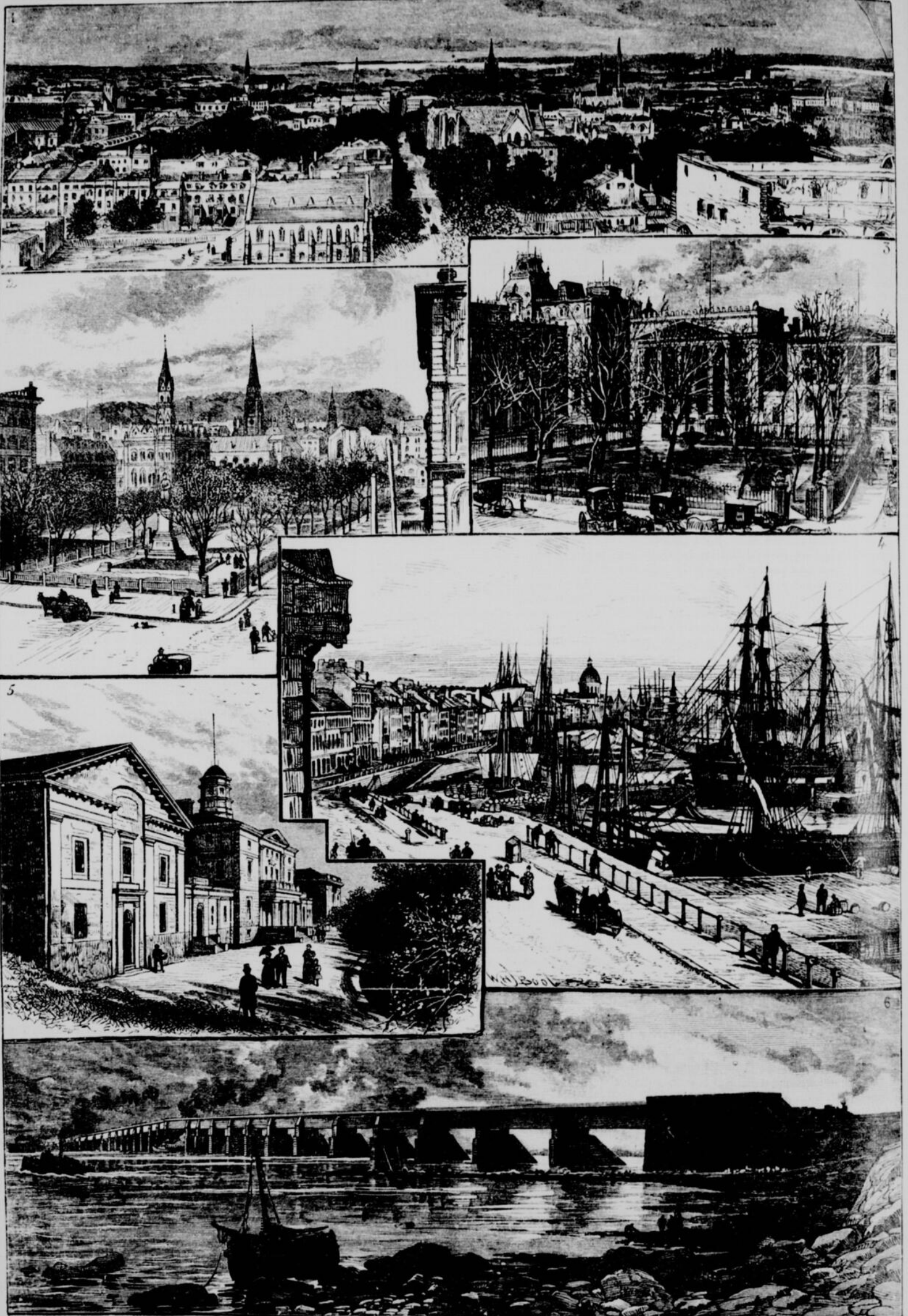
Raoul (réapparaissant à la porte).—Comtesse...

La comtesse.—Monsieur ?...

Raoul (avec un grand éclat de rire et lui tendant la main).—Je vous adore.

La comtesse.—Je savais bien que vous aviez plus d'esprit que les autres.

CARLOS.



1. MONTREAL : Côté Est, vue prise de la montagne.—2. Carré Victoria.—3. Place-d'Armes.—4. Le port.—5. Collège McGill.—6. Pont Victoria.

LA
CHAMBRE N° 7

PAR RAOUL DE NAVERY

VII
APRÈS LE CRIME

Le premier soin des magistrats, dès qu'ils eurent attentivement lu le procès-verbal du Dr Sameran, fut de visiter les diverses pièces de l'auberge. Le couvert dressé dans la salle voisine de la chambre du voyageur occupant le n° 7, le désordre régnant dans cette pièce indiquaient suffisamment que les hôtes de Jarnille avaient joyeusement soupé et bu avec excès.

Quand le juge d'instruction inspecta le balcon placé en face de la salle à manger, théâtre de la dernière orgie de Maxime de Luzarches, il aperçut l'échelle dressée contre la balustrade.

—Affamé plutôt, et transi de froid.
—Se trouvait-il une lanterne dans l'écurie ?
—On l'avait emportée. Nous pensons que le feu a été mis par inadvertance, Chemineau avait l'habitude de fumer.

—Nous sommes sur une voie qu'il faut suivre, dit le magistrat. La scène se reproduit aisément à mes yeux... Chemineau quitte l'écurie, dresse l'échelle qu'il y a prise le long du balcon, inspecte les diverses chambres qui y prennent entrée et, apercevant un voyageur endormi sur la table, il brise le carreau, lève le loquet, pénètre au n° 7, assassine le malheureux, lui dérobe à la fois son argent et ses papiers et redescend, met le feu à la paille de l'écurie afin de cacher le premier crime grâce à un second, puis se sauve à travers la campagne... Voilà qui me semble absolument clair, qu'en pensez-vous, monsieur le juge de paix ?

—Certainement, bon nombre de faits s'accroissent contre ce vagabond, cependant, en ma qualité d'habitant du pays, je connais les agissements de Chemineau ; jamais il ne m'a produit l'impression d'un scélérat.

premier étage des traces du souper de la veille, et dans l'après-midi, Maxime et ses amis furent prévenus que les magistrats les attendaient.

Lorsque de Luzarches se présenta, rien sur son visage ne trahissait les émotions de la soirée et les fatigues d'une nuit d'orgie. Une expression de surprise douloureuse se lisait seule sur sa physionomie.

Le premier mot du magistrat fut :

—Comment se porte M. Henriot de Marolles ?

—Sa faiblesse augmente d'heure en heure.

—Vous avez soupé hier ici en compagnie de plusieurs amis ?

—Oui, monsieur.

—Il ne m'appartient point de chercher si le devoir d'un neveu reconnaissant s'accorde avec de semblables réunions. Je laisse à votre conscience le soin de vous adresser des reproches... Magistrat, je vous interroge sur des faits... N'est-il rien survenu d'étrange durant cette soirée ?

Une chose bizarre, voilà tout... Tandis que nous soupions, nous avons tout à coup aperçu collée aux vitres de notre balcon la face d'un mendiant à la fois ignoble et grotesque. Son expression était telle que



Quelques heures plus tard on apprit que le corps de Chemineau venait d'être trouvé mort — (Voir page 150, col. 1.)

—Un de vos domestiques l'a-t-il mise à cette place ? demanda le magistrat.

Les serviteurs interrogés soutinrent que la veille cette échelle se trouvait dans l'écurie.

—Qui a couché dans cette écurie ? reprit le juge.

—Un vagabond reçu ici par pitié, répondit dame Jarnille.

—Connaissez-vous cet homme ?

—On l'appelle, au pays, le père Chemineau, mais je ne crois pas que ce soit son véritable nom.

—Ne vous a-t-il point semblé que sa présence présentait quelque chose de suspect ?

—Non, monsieur. Nous l'avons connu jouissant d'une large aisance qui s'est fondue dans la paresse et la débauche...

—Ainsi, il est avéré que cet homme est un mauvais sujet.

—Il a menée une vie dissipée. Pourtant, je dois reconnaître que depuis qu'il vient demander l'aumône dans les endroits qu'il fréquentait jadis, jamais personne n'a eu lieu de s'en plaindre.

—Était-il ivre hier au soir ?

—Pouvez-vous m'indiquer une autre piste ? demanda le juge d'instruction.

—Non, monsieur ; mais une sage lenteur dans l'instruction de cette affaire nous amènera peut-être à découvrir quel mobile a pu diriger l'assassin.

—En est-il d'autre que le vol ?

—On pouvait avoir intérêt à se débarrasser de M. de Marolles.

—Qui ? demanda le juge d'instruction.

—C'est ce qu'il s'agit de chercher.

—Ne nous égarons pas, monsieur, ne nous égarons pas ! Chemineau doit être le coupable ; nous allons lancer à sa poursuite la brigade de gendarmerie, et ce soir même il sera incarcéré.

Le juge de paix s'inclina avec déférence, mais sans paraître convaincu.

Cependant, le magistrat chargé d'instruire l'affaire entraîna déjà dans son parti le commissaire de police. On chargea donc la gendarmerie de battre le pays, tandis que l'interrogatoire des témoins continuait dans l'auberge de Jarnille.

On débarrassa rapidement la salle à manger du

mon ami Grandpré, le jugeant affamé, à ouvert la porte-fenêtre et lui a fait emporter un poulet, du pain et une bouteille qu'il crut pleine de vin blanc ; nous nous aperçûmes plus tard qu'elle contenait de l'eau-de-vie...

—Comment sortit ce mendiant ?

—Il enjamba le balcon et redescendit dans la cour au moyen de l'échelle qui lui servait d'escalier. Ensuite il rentra dans l'écurie... Lucien Grandpré improvisa une ballade sur cet incident... L'orage prit tout à coup les proportions d'une tempête, puis au milieu des éclats de la foudre nous entendîmes crier "au feu !" Et ma foi, je l'avoue, monsieur, nous étions trop gris en ce moment pour venir en aide aux travailleurs.

—Vous n'avez point connaissance d'autres événements ?

—Un souper, l'apparition d'un vagabond semblable au spectre de la famine, puis un incendie, voilà monsieur ce que Grandpré, qui est un poète doublé d'un dramaturge, appellerait une soirée "corsée."

—Cependant, monsieur, ces faits sont peu de chose en comparaison du drame que vous ignorez.

—Quel drame ?

Le magistrat garda le silence, puis il reprit d'un ton de voix plus grave :

—Vous étiez en mauvais termes avec votre cousin Gaston ?

—Nullement, monsieur. Je lui conservais une grande amitié. Mon oncle seul lui garde rancune d'un mariage qu'il considère comme une mésalliance.

—Votre oncle lui a pardonné.

—Je m'en réjouis, mais je l'ignorais.

—Il l'avait mandé de Paris il y a trois jours.

—Je serai charmé de le revoir.

—Venez donc ! dit le magistrat.

Le juge d'instruction se leva, poussa la porte-fenêtre, passa sur le balcon, puis, ouvrant la porte de la chambre n° 7, il montra à M. de Luzarches le cadavre de Gaston étendu dans son fauteuil, les jambes roidies, les prunelles fixes...

—Mort ! s'écria Maxime en reculant.

—Assassiné ! ajouta le juge de paix en couvrant Maxime d'un regard froid.

—Ah ! ce misérable vagabond ! fit M. de Luzarches avec un geste de menace.

—Ce n'est pas lui qui gagnera le plus à ce crime, ajouta froidement le juge de paix.

Maxime demeura le front haut, impassible.

On lui lut son interrogatoire qu'il signa, et dès lors il fut libre de se retirer.

Mais s'il quitta la salle dans laquelle se tenaient les magistrats, il resta du moins dans l'auberge, et descendit au rez-de-chaussée où Jarnille, entourée de commères, s'entretenait de l'événement.

Successivement les invités de Maxime déposèrent devant les magistrats, et l'identité de leurs récits confirma le juge d'instruction dans sa persuasion qu'il poursuivait une bonne piste, tandis que le juge de paix sentait s'affaiblir ses premiers soupçons.

Pour aucun de ses convives, Maxime n'avait quitté la salle du festin.

Ils étaient tous trop gris pour s'apercevoir de la rapide absence de Maxime. Grandpré raconta d'une façon pittoresque l'apparition du vagabond, montra aux magistrats les vers qu'il lui avait inspirés et, devant ce faisceau d'indices, la culpabilité du mendiant ne présentait plus de doute.

Quelques heures plus tard les magistrats apprirent que le corps de Chemineau venait d'être trouvé mort sur la route.

Une autopsie devint indispensable. Le Dr Sameran constata que le vagabond, ayant eu le cerveau congestionné par l'ivresse et le froid, était mort d'une façon subite.

Le soir, les magistrats reprirent la route de Grenoble, emportant le dossier d'une affaire qui, sans le brusque trépas de Chemineau, fut devenue une cause célèbre.

Maxime se montra parfait de convenance.

Il n'affecta point une douleur exagérée, reçut les compliments de condoléance de ses amis avec une dignité triste, et les supplia de ne rien apprendre au vieil Henriot.

Cependant, celui-ci sentant sa vie s'éteindre, demandait d'heure en heure à Sébas si Gaston n'arriverait point.

Le vieillard tenta d'abord de se calmer, puis enfin il fondit en larmes.

—Tu pleures ! dit le vieillard, il est arrivé malheur à Gaston.

Le prêtre, qui entra, s'approcha vivement de son vieil ami.

—Dieu reste le maître de la vie et de la mort, dit-il.

—La mort... Je parle de Gaston, de mon neveu... Et vous répondez par ce mot... C'est moi qui dois partir, le vieillard... Mais lui ! lui !

—L'infortuné emporta du moins la consolation de votre pardon.

—Ainsi, c'est vrai ?

—Oui, Henriot, oui, mon vieil ami.

—Quand est-il mort ?

—Avant-hier.

—A Paris ?

—Non, à l'auberge du Soleil-Levant.

—Ici, c'est ici qu'il est mort... Si près de moi... Il avait trop souffert sans doute... Quel mal soudain l'a frappé ?

Le prêtre hésita un moment, cependant il crut devoir dire la vérité au moribond.

Les yeux du vieillard parurent s'agrandir... Sa

main tremblante se leva vers le ciel comme pour l'adjurer de venger cet innocent, puis il tomba sur les oreillers.

—Sa veuve ! sa fille !

Il n'ajouta plus rien. Sa pensée suprême fut pour ces deux victimes d'un effroyable malheur.

Le coup reçu était trop violent, il entra bientôt en agonie et cessa de parler. Le docteur ne put rien tenter pour galvaniser cette nature usée, et dans la soirée Henriot de Marolles rendit le dernier soupir.

En dépit de ses instances pour pénétrer auprès de son oncle, Maxime était resté éloigné de cette chambre d'agonie, grâce à la vigilance de Sébas.

Cependant, Maxime apprit bien vite que tout était fini. Il pénétra dans la pièce mortuaire, plia le genou sans prier et sans pleurer, et parut déjà vouloir commander. Mais le juge de paix prévenu apposait déjà les scellés sur les meubles, avertissant par cette formalité Maxime de Luzarches qu'il ne restait point le maître absolu du domaine de Marolles.

Les obsèques se firent avec une grande pompe. Maxime conduisit le deuil. Dans la foule, pleurant à sanglots, marchait Rameau d'Or. Sa douleur ne surprit personne, tout le monde savait dans le pays comment M. Gaston, en tuant le grand ours des bohémiens, lui avait sauvé la vie.

Jarnille n'essaya point de le consoler, mais Colette se glissa près de lui au moment où il venait de jeter de l'eau bénite sur le cercueil.

—Tu l'aimais bien, mon petit Rameau d'Or.

—Oui, Colette, et je le lui prouverai.

—Que pourras-tu désormais ?

—Le bon Dieu le sait, il m'aidera.

Il rentra songeur à l'auberge, et à partir de cet instant on ne l'entendit plus chanter.

Sa tristesse se déteignit sur Colette, et Jarnille disait en soupirant :

—On m'a changé mes enfants, bien sûr.

Cependant, Maxime de Luzarches ignorait encore la teneur du testament de son oncle.

Le notaire, avant d'en faire la lecture, écrivit à la femme de Gaston et lui fit part de ce que son ami Henriot lui avait répété à plusieurs reprises depuis l'heure où il demeura convaincu de l'indignité de Maxime. Il était prêt à reconnaître Arinda et sa fille héritières légitimes de M. de Marolles, à la condition qu'elles produisent les actes établissant leur qualité. Ce fut un nouveau coup de foudre après tant de douleurs successives. Arinda ne possédait pas un papier, pas une lettre affirmant sa possession d'état. Pour les obtenir, puisqu'ils avaient été volés sur le cadavre de Gaston, elle devrait se livrer à de longues recherches et poursuivre des démarches peut-être infructueuses. Elle suppliait Sameran de prendre pitié de sa situation et de celle de sa fille, et remettait entre ses mains loyales des intérêts, hélas ! trop compromis.

Le notaire s'attendait à ces nouvelles ; de même que le commissaire de police. Il gardait au fond de son âme des soupçons que la prudence lui interdisait de manifester. N'ayant plus rien à prétendre en faveur des infortunées qui lui inspiraient une profonde pitié, il convoqua les divers héritiers du vieil Henriot.

Depuis la mort de son oncle, Maxime conservait une attitude d'autant plus correcte que les difficultés de sa position grandissaient. Il entra donc chez le notaire avec l'aisance d'un homme du monde, et un masque de tristesse assez bien attaché sur le visage.

Après lui vinrent successivement Sébas, tellement cassé, si subitement vieilli, qu'il semblait n'avoir plus que le souffle, l'abbé Choisel, le maître d'école du village et un certain nombre de pauvres gens, clients du millionnaire. Ces derniers, loin de se réjouir d'un événement qui venait apporter dans leur existence le bien-être, presque la fortune, montraient assez quels regrets laissait derrière lui l'homme qui les avait comblés de ses bienfaits.

Après s'être assuré que tous les intéressés se trouvaient réunis, le notaire Danglebeau laissa deux sièges vides à côté de lui, et dit avec une certaine solennité :

—La veuve et la fille de Gaston de Marolles les devaient occuper, nul ne prendra leur place.

Maxime jeta sur le notaire un regard irrité :

Sébas s'inclina, comme s'il voulait approuver les paroles de maître Danglebeau. Celui-ci commença la lecture du testament :

« Moi, Henriot de Marolles, jouissant de la plénitude de mes facultés, et sur le point de paraître devant Dieu, je déclare faire de ma fortune l'usage

suivant : Je nomme héritier universel de mes biens mon bien-aimé neveu, Gaston de Marolles, et à son défaut sa fille, Mélati, à la seule condition pour elle de fournir les preuves légales du mariage contracté par sa mère, Arinda, à Chandernagor, avec mon neveu Gaston.

« Faute de cette preuve, ma fortune reviendrait au fils de ma sœur Françoise, Maxime de Luzarches. Suivant sa générosité et sa conscience, il viendrait au secours de ceux qui furent les amis de Gaston.

« Monsieur l'abbé Choisel recevra une somme de cinquante mille francs qu'il partagera entre les pauvres de la paroisse, sans que nul n'ait le droit d'exiger de lui la preuve de l'emploi qu'il aura fait de ces fonds.

« Mon digne ami, le Dr Sameran, acceptera à son choix un tableau de ma galerie.

« Je lègue à Sébas, mon fidèle serviteur, une rente de quatre mille francs, laquelle lui sera servie par les soins de M. Danglebeau.

« La loi m'interdisant d'offrir à ce dernier une part de la fortune qu'il fit si bien fructifier, je le prie d'accepter un diamant de vingt mille francs.

« Je lègue à l'école de Marolles dix mille francs. Un petit hospice sera fondé dans ce village par les soins de l'abbé Choisel ; une somme de cent mille francs sera consacrée à sa création, et une rente de six mille francs à son entretien.

« Et maintenant, que Dieu me pardonne mes fautes et protège ceux que je bénis du fond de l'âme : Gaston de Marolles et sa famille.

« Fait à Marolles, le 10 novembre 1875.

« HENRIOT DE MAROLLES. »

Pendant cette lecture M. de Luzarches garda les yeux baissés. Il ne les releva qu'au moment où Danglebeau, refermant le testament, déclara que les légataires entreraient dès le lendemain en possession de leurs droits.

—Vous allez chercher un architecte pour notre hospice ? demanda le curé au notaire.

—J'écrirai ce soir même à Grenoble.

L'abbé Choisel salua légèrement Maxime, serra la main du notaire, et bientôt M. de Luzarches resta seul dans l'étude.

De nouveau redoutant de laisser lire sur son visage ce qui se passait au fond de son âme, Maxime baissa la tête et dit d'une voix basse :

—Vous venez tout à l'heure d'apprendre aux légataires qu'ils entreraient, à partir de ce jour, en possession de leurs droits.

—Oui, monsieur, répondit Danglebeau d'une voix froide.

—Mon malheureux cousin étant mort tragiquement...

—Sa fille Mélati devint son héritière.

—A une condition, toutefois...

—Laquelle ?

—Celle de prouver la légitimité de sa filiation.

—Croyez que rien ne sera plus facile. Votre cousin était le plus honnête homme du monde. Vingt fois nous avons ensemble causé de son mariage contracté aux Indes. Il possédait toutes les pièces attestant sa validité.

—Vous obligerez alors sa veuve à les reproduire ?

—Naturellement.

—Mais, reprit Luzarches, connaissez-vous son adresse ?

—J'ai moi-même écrit à Gaston il y a trois semaines.

—Mais enfin si, par un étrange et douloureux concours de circonstances, vous ne pouvez obtenir la remise des papiers de mon cousin, ou si sa femme et sa fille, devenues folles de chagrin, disparaissent soudainement de Paris...

—Si le drame commencé à l'auberge du Soleil-Levant se continuait à Paris, la loi m'obligerait à attendre trente années avant de vous mettre en possession de l'héritage de votre oncle.

—Trente ans, vous n'y songez pas !

—C'est la loi, monsieur.

—Il faut retrouver ces femmes, monsieur, mortes ou vivantes, il faut les retrouver.

—A cet égard, je n'ai nulle inquiétude.

—Quant aux papiers, qui sait s'ils ne sont point perdus...

—Nous l'apprendrons.

—En attendant, puis-je continuer à occuper le château de Marolles ?

—Non, monsieur, vous n'en êtes point héritier.

—Aucune avance ne me sera faite sur la succession de mon oncle ?

—Aucune.

—C'est la ruine ! la ruine ! murmura Maxime d'une voix sombre.

—Peut-être cette ruine vous apprendra-t-elle que le travail relève de bien des fautes.

Maître Danglebeau se leva, et Maxime comprit qu'on le congédiait.

Le coup de foudre qui l'atteignait le laissait anéanti.

Ainsi, le crime commis devenait inutile. En se débarrassant de Gaston, il ne gagnait pas d'un seul coup la fortune convoitée, cette fortune qui lui coûtait si cher. Qu'allait-il devenir désormais ? Comment paierait-il ses dettes et ferait-il face à des exigences renaissantes ? Encore s'il eût été seul à porter le poids de ce secret terrible, mais un autre le connaissait.

Damien en avait été le complice. Damien pourrait toujours se tirer d'affaire, lui qui ne gardait nul intérêt à la mort de Gaston.

Maxime rentra chez lui à demi fou.

Damien l'attendait dans le fumoir.

L'attitude du valet était complètement changée depuis la terrible nuit qui fut témoin de la mort de Gaston de Marolles. Il préparait sans doute encore la toilette de son maître, mais avec une sorte de condescendance. On sentait dans les moindres manières l'intention blessante, la morgue mal dissimulée. Evidemment Damien considérait moins M. de Larches comme son maître que comme son esclave.

Cependant, il attendait avant de démasquer complètement son jeu que Maxime revin de l'étude du notaire.

—Eh bien ! demanda-t-il sans quitter son cigare, héritons-nous ?

—Non, répondit Maxime d'une voix brève.

Damien bondit sur ses pieds.

—Comment, non ! quoi ! pendant dix ans vous vous seriez fait le complaisant et le garde-malade de ce vieil hypocondre d'Henriot, je vous aurais servi sans gages, et il ne nous revient rien de tant de patience et d'abnégation !

—La reconnaissance du code est une belle chose ! reprit amèrement Maxime ; sans doute, si la veuve de Gaston ne peut prouver la validité de son mariage, elle disparaît des chances... Il en est de même si elle disparaît... Mais alors j'hériterai dans trente ans... Et dans trente ans, il y aura longtemps que je ne serai plus de ce monde.

—Quand je pense que nous devons ce qui nous arrive à ce misérable Sébas !

—Certes ! s'il n'avait point rendu mon oncle témoin de ce souper d'amis, jamais je n'eusse été déshérité... Mais le testament est précis, la loi est formelle... Je dois quitter Marolles... Peut-être m'accordera-t-on un mois de délai, comme à un locataire pour qui on conserve des égards.

—Ma foi ! répondit Damien avec une effronterie cynique, si vous n'héritez ni du domaine ni de l'argent, je ne sais point ce que nous ferions à Marolles. Aux gens déçavés il reste deux capitales : Paris et Monaco... Ceux qui vous ont prêté de l'argent peuvent faire leur deuil de votre créance, à commencer par moi !

—Oh ! toi !

—Je me permettrai de vous rappeler que la dernière avance de 35,000 francs date de moins de huit jours... Voilà une dette d'honneur que je regrette d'avoir acquittée, par exemple...

—Que faire ? demanda Maxime, que faire ?

—Le secret professionnel oblige maître Danglebeau à taire le teneur du testament de votre oncle... Il la taira... Vos amis vont tous vous croire d'autant plus riche que M. Gaston vient de mourir... Il faut payer d'audace, monsieur, et sans attendre qu'on vous signifie d'avoir à quitter Marolles, fuir ce pays de malheur et partir pour Paris... M. de Chamigny s'y rend au mois de janvier, il vous présentera à ses fournisseurs, et, grâce à lui, vous jouirez d'un an de crédit... Dans une année on fait bien des choses ! Je ne vous abandonne pas, moi ! Et si jusqu'à présent l'occasion vous a manqué d'apprécier mon savoir faire, vous en connaîtrez l'étendue avant peu.

—Et je saurai reconnaître...

—Oh ! ne parlons plus de reconnaissance, en ce moment ce serait une mauvaise plaisanterie... J'ai à proposer à monsieur un petit arrangement.

—Tu veux que je double tes gages ?

—A partir d'aujourd'hui je ne suis plus à votre service.

—Que prétends-tu donc ?

—Devenir votre associé.

—Mon associé ! Je ne comprends pas.

—On s'associe pour des raisons étrangères au commerce, allez monsieur... Tel que vous me voyez, je rêve d'être banquier ou banquiste... les deux peut-être à la fois... Si habile que je sois, je serais moins fort sans vous... Privé de mon aide, vous échouerez dans plus d'une tentative... L'alliance de l'aveugle et du paralytique est une fable contenant une incontestable morale... Oh ! je sais bien que votre orgueil va tout d'abord se révolter... J'ai été votre valet, votre intendat, votre confident... Je ne serai plus que votre complice... non point un complice de mélodrame, menaçant perpétuellement au nom d'une action plus ou moins loyale commise en commun, mais un complice bon enfant, dévoué, un ami de toutes les heures, un compagnon fidèle... Ce plan ne vous déride point encore, vous vous rebellez contre cette pensée de devenir l'obligé, le compagnon de Damien... Rassurez-vous, ce nom n'est pas le mien... Il est d'emprunt comme sa souquenille de valet... Je ne demande qu'à quitter l'un et l'autre...

Damien regarda son maître avec une familiarité gouailleuse.

—Monsieur connaît le *Figaro* de Beaumarchais et *Gil Blas*, eh ! bien, sans me vanter, j'ai tour à tour exercé un plus grand nombre d'états et occupé des situations plus étranges... Monsieur semble tellement abattu qu'il écouterait peut-être sans trop d'ennui le récit abrégé des principaux événements de mon existence... La main de la fortune parut d'abord vouloir me protéger. Mon père, droguiste, ayant amassé une honnête aisance, songea à faire de moi un pharmacien. Je me haussai d'un degré sur l'échelle sociale. Je subis tour à tour les conseils de ma mère, les leçons de mes professeurs et les corrections paternelles quand l'auteur de mes jours jugeait que je mordais insuffisamment au latin et que le grec gardait pour moi des mystères. Je me dégoûtai vite des études et de l'avenir qui m'était réservé. Un beau jour, je vendis mes dictionnaires à un étalagiste, et je m'engageai dans une troupe d'acteurs de banlieue. Mon physique, assez agréable, la façon dramatique avec laquelle je faisais rouler les R, enfin ce qui ne s'analyse point et s'appelle le diable au corps, me promirent du succès. J'abordai les rôles de jeunes premiers. Mais l'orgueil grandissant à mesure que se complétait mon répertoire, je demandai une augmentation qui me fut refusée, et je partis pour une tournée qui s'acheva misérablement.

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

LE LIEUT. A. W. GREELY

Le nom du lieutenant Greely, dont nous donnons aujourd'hui le portrait, est trop connu de nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de donner des détails sur ce hardi marin qui s'est acquis une réputation universelle depuis quelques mois.

On sait dans quelles circonstances il a été sauvé, ainsi que ses compagnons, au moment où il allait succomber aux fatigues et aux privations qu'il avait souffertes, après un séjour de deux années dans les mers polaires.

Le lieutenant Greely est venu donner une lecture très intéressante devant l'Association des savants, qui se sont réunis dernièrement à Montréal, et a été l'objet d'une démonstration enthousiaste de la part des citoyens qui lui ont offert un banquet à l'hôtel Windsor.

Le commandant de la plus célèbre expédition polaire qui ait jamais été faite, est presque complètement rétabli.

LORD RAYLEIGH

Lord Rayleigh, le nouveau président de l'Association britannique pour l'avancement des Sciences a été nommé à la séance qui a eu lieu la semaine dernière, à Montréal.

C'est un savant qui a rendu de grands services à la science et digne de l'honneur qui lui a été conféré.

LE COMMANDANT FOURNIER

M. le commandant Fournier est le signataire du traité de paix avec la Chine, qui vient d'être récemment violé au Tonkin.

M. Fournier est un des officiers les plus distingués

de la marine française. Né en mai 1842, il entra en 1858 à l'École navale de Brest. En 1870 il se signala par sa belle conduite au combat de Bourget. Depuis cette époque sa carrière presque entière s'est poursuivie dans les mers de Chine. Il s'acquitta à son honneur de toutes les missions qui lui furent confiées, et commença en 1872 la chasse aux pirates qui infestaient le littoral du Tonkin et de l'Annam.

La connaissance approfondie que le commandant Fournier acquit des hommes et des choses dans l'extrême Orient, le désignait naturellement à un emploi de confiance. Ayant lié depuis longtemps des relations amicales avec Li-Hong-Tchang, vice-roi du Petchili, habitué non-seulement aux coutumes, mais encore aux astuces des Orientaux, il négocia comme il avait combattu, avec autant de hardiesse et de promptitude que d'habileté.

VUES DE MONTRÉAL

Ces gravures n'ont pas besoin d'explication ; la légende suffit.

Nous ferons seulement remarquer que ces différentes vues ont un caractère d'intérêt tout particulier en ce sens qu'elles sont les plus nouvelles et qu'elles ont été parfaitement exécutées par l'artiste.

NOS PRIMES

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois d'AOUT a eu lieu le 1er septembre, dans la salle de conférence de la *Patrie*, devant un grand nombre de personnes.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix : No	4,891.....	\$50.00
2e — —	18,970.....	25.00
3e — —	11,717.....	15.00
4e — —	3,742.....	10.00
5e — —	19,725.....	5.00
6e — —	17,856.....	4.00
7e — —	20,763.....	3.00
8e — —	679.....	2.00

Les numéros suivants ont droit à une \$1.00 chacun : 13,943—19,801—1,034—12,122—10,566—11,564—3,790—17,159—15,875—11,246—2,363—17,902—378—1,498—22,644—23,376—6,223—12,575—12,403—21,074—55—20,070—2,016—19,983—22,927—23,943—15,709—18,973—11,733—17,192—3,105—9,226—6,693—17,925—1,769—2,682—17,271—15,953—8,606—4,497—12,766—9,691—21,791—5,770—12,482—10,452—4,046—14,581—24,956—13,525—13,415—20,554—18,195—9,909—12,712—21,013—15,481—22,243—21,198—11,955—13,542—1,975—5,529—19,149—20,006—12,190—10,342—1,393—6,638—20,409—4,125—107—9,168—23,079—10,896—17,152—10,430—20,745—14,226—12,412—14,522—20,408—15,775—7,742—6,449—7,870.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Bédard, no 264, rue St-Jean, Québec.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons la liste des personnes qui ont réclamé des primes.

RÉCRÉATIONS EN FAMILLE

No. 3.—ÉTIENNE

Je vous offre mon Tout, ô charmante madone,
En un beau fruit cueilli dans les beaux jours d'automne
Avec ce qu'il contient : Un métal estimé,
Est le nom que l'on donne à l'être bien-aimé.

No. 4.—CHARADE

Souvenez-vous, ami lecteur,
De l'âne du grand fabuliste.
Ce qui fit un jour son malheur,
Au dire de ce moraliste,
Est d'avoir osé mon Entier
Goûter à l'herbe mon Dernier.
En mon Premier.

SOLUTIONS :

No. 1.—Vierge et Givre.

No. 2.—Van-tard.

—Nous apprenons qu'une compagnie française fera sous peu des travaux aux puits de gaz de Louiseville pour connaître leur richesse.

RÉBUS



La réponse paraîtra dans le prochain numéro.

JOUISSEZ De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? Faites comme d'autres ont fait.

Souffrez-vous de maladies des reins ?

"Le 'Kidney Wort' m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par treize médecins éminents du Détroit."

M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque l'on désespérait de mes jours." Mde M. M. B. Goodwin, Ed. Christian Monitor, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la crasse, puis ressemblait à du sang."

Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?

"Le 'Kidney Wort' est le remède le plus efficace que j'aie prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat."

Dr Phillip C. Baiou, Moncton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir."

Henry Ward, ex-colonel, 69 Gardes Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ?

"Le 'Kidney Wort' (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je ne roulais hors de mon lit."

C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des reins ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guéri de maladies du foie et des reins après que j'eus suivi inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut \$10 la boîte."

Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ?

"Le 'Kidney Wort' facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant seize ans."

Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Souffrez-vous de la malaria ?

"Le 'Kidney Wort' est supérieur à tous les autres remèdes dont j'ai jamais fait usage dans ma pratique."

Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?

"Le 'Kidney Wort' m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'ai jamais fait usage."

Mde J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hémorroïdes ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guéri radicalement des hémorroïdes qui coulaient. Le Dr W. C. Kline m'avait recommandé ce remède."

G. H. Horst, Caissier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torturé par le rhumatisme ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans."

Elbridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?

"Le 'Kidney Wort' m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qu'en ont fait usage en disent le plus grand bien."

Mde H. Lamoreaux, Ile La Mothe, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé

Faites usage du

KIDNEY-WORT
Le Purificateur du Sang.

DR. H. E. DESROSIERS,
70 RUE ST. DENIS,
MONTRÉAL.

N. GOYETTE, BOUCHER.
MARCHÉ D'HOCHELAGA,
Etaux 1 et 3.

DR. J. LEROUX,
2445, RUE NOTRE-DAME,
MONTRÉAL.

CHARLES DAVID, MAGASIN DE CHAUSSURES.
565, RUE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL.

MATHIEU FRÈRES --- Marchands de Vins.
No. 87, rue Saint-Jacques Montréal.

8923

PRIMES
OFFERTES CHAQUE MOIS PAR
Le Monde Illustré

- 1re. Prime - - - \$50
- 2me. " - - - 25
- 3me. " - - - 15
- 4me. " - - - 10
- 5me. " - - - 5
- 6me. " - - - 4
- 7me. " - - - 3
- 8me. " - - - 2

86 Primes, à \$1 - 86

94 Primes. \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

MATHIEU & GAGNON
MARCHANDISES DE NOUVEAUTES.
En gros et en détail,
105, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Spécialité : Soie, Satin, Velours, Etoffes à Robes, Cachemires, Crêpes, Tweeds de toutes sortes.

L'ALBUM MUSICAL, JOURNAL MENSUEL.

Contient seize pages de musique et huit pages de texte tous les mois.

PRIX : \$3 PAR ANNEE

Envoyez 25 cents pour un numéro échantillon à
LABELLE & FILIATREAU.
(Boîte 325.) 25, Rue St-Gabriel.

CASTOR FLUID. (Enregistré.)

Délicieuse préparation rafraichissante pour les cheveux. S'en servir tous les jours. Conserve le cuir chevelu, prévient la chute des cheveux et active la croissance. Article de coiffure de la famille. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, chimiste, seul fabricant, 144, rue St-Laurent, Montréal — 1 m.

LA **VIE DU CHRIST**

La gravure est de 16 x 22. A l'arrière plan se trouve une imitation d'or massif produisant un contraste magnifique, brillant et frappant avec les autres couleurs qui sont disposées avec une harmonie si parfaite qu'on n'y sent nullement l'éclat, mais qu'au contraire les plus magnifiques effets se produisent.

Au centre de cet arrière-plan en or est un portrait de Notre-Seigneur (tête et épaules), vêtu d'une robe écarlate, tandis qu'un manteau de bleu pâle jeté sur ses épaules et l'aurole de gloire qui entoure sa tête font un tableau magnifique. Un certain nombre de magnifiques grenadilles enguirlandent ce tableau. Tout autour de ce tableau central sont d'autres scènes représentant les principaux événements de la vie de Notre-Seigneur. 10. La naissance de Notre-Seigneur; 20. L'Enfant Jésus au Temple; 30. Le baptême qui représente le Christ baptisé dans la rivière par Jean, et la descente du Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; 40. L'entrée triomphale dans Jérusalem; 50. La résurrection de Lazaire; 60. Le dernier souper; 70. La prière dans le jardin de Gethsemani; 80. Le crucifiement; 90. La résurrection; 100. L'ascension.

Un grand nombre de journaux ont fait ressortir la beauté extraordinaire de ce merveilleux tableau. Tous devraient le posséder, toute famille religieuse devrait se le procurer. Agents, c'est la plus belle offre qui vous ait jamais été faite. Répondez-vous qu'il ne s'agit pas ici d'une peinture de noir et blanc à bon marché, mais d'un chromo-lithographique riche et magnifique en couleurs brillantes sur un fond d'or. On n'a encore rien vu qui l'égalé.

Liste des prix en gros : Echantillon par malle, port payé, 25 cts; 3 pour 60 cents; 1 douzaine \$2.00; 25 pour \$4.00; 25 par Express, \$3.75; 50 par Express, \$7.00; 100 par Express, \$13.00; 500 par Express ou comme fret, et une magnifique montre avec chaîne, \$65.

JAMES LEE & CIE,
1784, rue Notre-Dame, Montréal.

Paquet de Bijouteries Broadway

Contient : — 1 parure en imitation de corail pour dames, épingles et boucles d'oreilles; 1 épinglé en imitation de corail pour chape; 1 paire de boutons en imitation de corail pour manchettes; 1 épinglé en imitation de corail pour scarf; 1 paire de bracelets pour dame; 1 épinglé pour chape ou voile; 1 anneau en plaqué d'or avec diamant, pour dames; 1 anneau de fiançailles de prix; 1 bague avec améthystes pour manchettes; 1 paire de boutons, genre japonais, pour manchettes; 1 paire de boucles d'oreilles avec camee; 1 paire de boucles d'oreilles, genre Alaska; 1 parure en jais avec épinglé et boucles d'oreilles; 1 chaîne pour montre de messieurs; 1 chaîne pour montre de dames; 1 paire de boutons avec diamants, genre Alaska; 1 paire de boutons avec diamants, genre lake George; 1 bouton en or plaqué pour col; 1 paire de boutons gravés pour chemise; 1 anneau avec camee pour messieurs; 1 anneau gravé pour dames portant gravé le mot suivant : Amitié; 1 épinglé pour chapeau de dames; 1 parure de fantaisie dorée; 1 épinglé Alurka pour devant de chemise; 1 bijou pour chaîne de montre; 1 paire de boucles d'oreilles, en corail, couleur de rose; 1 anneau pour scarf. Le tout expédié franc de port par la malle pour \$1.35. Une douzaine de paquets expédiés par express pour \$12.

J. LEE & CIE, Montréal, P.Q.

ENFANT MALPROPRE

Un chromo en douze couleurs, grandeur 16 x 22. La vue de ce chromo vraiment splendide absorbera l'attention de toute mère qui le verra, et fera naître chez elle un sentiment profond d'admiration passionnée. Le tableau original que nous avons maintenant en notre possession est pris sur copie d'un chef-d'œuvre de sculpteur dont il a reçu le nom. Ce chef-d'œuvre d'art remporta, on se le rappelle, il y a quelques années, le premier prix à l'exposition universelle de Paris. Le tableau représente la femme d'un fermier qui, après une vive chasse, a réussi à mettre la main sur son fils, un mauvais sujet, et est toute occupée à le débarrasser des saletés dont il a eu soin, comme tous les enfants de son âge, de se couvrir. L'expression sévère et décidée de la vieille et l'air réchigné et vicieux de l'enfant feront sourire plusieurs personnes qui, dans leur jeunesse, ont passé par la même épreuve. On croit presque entendre la mère s'écrier : "Petit malpropre! petit malpropre!" tandis que d'une main elle luitre les oreilles et de l'autre l'arrose d'eau et de savon. L'enfant est dans la cuve dans laquelle l'eau ruisselle de son corps, et à une petite distance est la maison, aussi fidèlement représentée que la nature même. Par la malle, 20 centins, trois pour 50 centins.

J. LEE & CIE, Montréal, P.Q.

Boîte synoptique d'aiguilles

Cette élégante Boîte contient quatre boîtes d'aiguilles les plus perfectionnées. Prix, 25 cents. Nous venons d'ajouter à notre stock ces boîtes si élégantes et d'un genre si nouveau. Ce sont de vrais bijoux ornés de CHROMOS PARISIENS représentant au-delà de cent paysages et ravissants portraits de femmes, etc. Par la malle, 25 cents; trois pour 50 cents; 1 douz. \$1.50, 12 douz. par express \$12.00.

J. LEE & CIE,
Montréal, P.Q.

PARDESSUS DIAPHANES

A tout lecteur de ce journal qui consentirait à exhiber nos marchandises et en recommander l'achat à leurs amis, nous enverrons franc de port deux nantes en caoutchouc, pour dames, comme échantillons, pourvu qu'il coupe cette annonce et nous la renvoie avec 30 cents.

J. LEE & CIE, Montréal, P.Q.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, Editeurs-propriétaires. Bureau : Rue Saint-Gabriel, No. 25, Montréal.
J. A. RODIER, Gérant.